

à quelles fins les fonds sont affectés. Comme la plupart des crédits ne sont même pas étudiés en comité, ils échappent même à un examen superficiel. Le ministre a mentionné que nous avons maintenant créé le poste de contrôleur général et que nous disposons d'un nouvel élément puissant chez le vérificateur général. Le Parlement demande toutefois à quel'un d'autre de prendre les décisions à sa place.

Depuis que je suis ici, les députés parlent de chevaux inscrits sur la liste de paye et des dépenses que l'on a faites à Mirabel pour acheter des terrains qui ne serviront pas. Quand des élections sont devenues imminentes, afin que Toronto ne se sente pas frustrée, il a fallu décider d'acheter également des terrains à Pickering. Nous construirons un aéroport à Pickering, non pas par besoin, mais pour faire contrepoids à celui de Mirabel où de graves abus ont été commies pour la même raison. C'est-à-dire pour porter le parti libéral au pouvoir.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Peters:** Ces énormes dépenses ne profitent pas à la population. Les gens de Montréal n'ont pas demandé cet aéroport. Il leur était très facile de se rendre à Dorval, car les services de transport étaient excellents. Maintenant, chaque fois que je vais à Montréal, j'entends bien des gens se plaindre combien il est difficile d'aller de Dorval à Mirabel ou de Montréal à Mirabel, et tous ceux qui sont allés en voiture d'Ottawa à Mirabel savent qu'aucune affiche n'indique qu'il faut quitter l'autoroute à Hawkesbury et traverser du côté du Québec pour se rendre à Mirabel.

Toutes ces dépenses et ces prodigalités n'ont été faites que dans un seul but, en ce qui concerne le public.

**Une voix:** Même les sociétés aériennes ne voulaient pas de Mirabel.

**M. Peters:** C'est exact. C'est aux sociétés aériennes que ce projet plaisait le moins, et la plupart d'entre elles n'en sont pas satisfaites même aujourd'hui.

Le comité permanent de la procédure et de l'organisation et les whips ont proposé un certain nombre de modifications. Il y a plusieurs semaines, j'ai entendu le whip libéral faire une dissertation intéressante sur les changements à apporter pour aider les députés à prendre des décisions plus raisonnables en matière de dépenses. On parle bien de changements mais, en général, la nécessité d'adopter des lois les supplante et, par conséquent, on ne permet pas aux députés de participer à l'analyse des dépenses de l'État.

J'ai appris aujourd'hui, avec grand plaisir que le gouvernement avait remis aux députés deux projets de loi. Mon collègue sera probablement en mesure de m'indiquer les dépenses que prévoient ces deux projets de loi. Je les ai examinés tous deux et j'ai constaté que l'un prévoyait des dépenses d'environ 311 millions de dollars. Pour ce qui est de l'autre, je n'ai pas pu saisir le sens de la dernière ligne. La fin de l'année financière se rapprochant, nous dépenserons quelque 52 ou 53 milliards de dollars. Les députés n'ont jamais eu l'occasion de même étudier la plupart des postes qui composeront cette somme.

Il n'existe pas de mécanisme qui permette aux députés de prendre des décisions sur ces dépenses et, pour cette raison, le grand public est fort mécontent au point que quelqu'un a

### *Gaspillage et mauvaise gestion*

publié dans un journal l'autre jour, un article qui, probablement, reflète la pensée de beaucoup de Canadiens. Il y était question d'un grand centre commercial qui aurait décidé de se débarrasser de tout le tralala ordinaire, de mettre de côté les principaux articles, d'oublier les grandes marques de commerce, comme les Trudeau, Clark et Broadbent, et de choisir un parti sans étiquette. Cette proposition a beaucoup de mérite car elle nous épargnerait de grandes sommes d'argent et de temps au chapitre de la publicité de ce parti. Il n'y aurait plus de grands noms, et rien de quoi indiquer au public canadien ce qui se produirait, car, de toute évidence, après les élections, rien de ce qui a été promis n'est mis en œuvre.

Le contrôle des dépenses préoccupe tous les députés. La proposition n° 13 des Américains n'a pas perdu de sa justification au Canada. En fait, il y a de malheureux abus dans certaines régions du Canada. Aujourd'hui, nous avons entendu un député nous parler des avantages de bon nombre de ces abus par lesquels on réduit des services requis par les citoyens, des services auxquels les Canadiens avaient été habitués et qui disparaissent. Si nous voulons que notre institution serve à quelque chose, nous devons un de ces jours mettre au point un mécanisme qui nous permettra d'examiner de près ces dépenses avant qu'elles ne soient effectuées. Je crois que le comité permanent des comptes publics a fait un excellent travail, mais il s'agit là de comptes à posteriori, d'une comptabilité après l'engagement de dépenses.

● (2020)

Il suffit d'examiner certains des crédits que nous voterons ce soir, pour voir qu'un bon nombre d'entre eux sont des crédits de un dollar, non pas des crédits statutaires mais bien des crédits reportés. On a changé l'objet du crédit et décidé que ces sommes allaient être consacrées à d'autres fins. Cela nous permet de savoir exactement pourquoi nous adoptons ces crédits et certains d'entre eux ne sont que reportés d'un budget à un autre.

Il y a certes des excès au chapitre des dépenses: on peut en contenir certains mais d'autres échappent à toute restriction. Que se passera-t-il maintenant que nous avons décidé de consacrer certaines sommes à l'infrastructure de l'autre côté de la rivière? Qu'advient-il de ces grands ensembles du côté du Québec maintenant que nous avons décidé de ne pas pousser le bilinguisme et de limiter les dépenses pour l'enseignement de la langue seconde, que ce soit le français ou l'anglais? M. Lévesque a dit qu'il veut exploiter ces immeubles. Il y a quatre ou cinq immeubles à Place Campeau, comme on l'appelle familièrement, ou Les Terrasses de la Chaudière. Qu'arrivera-t-il des sommes prévues si le gouvernement provincial modifie radicalement son attitude et décide d'exploiter ces immeubles?

**Une voix:** Versez-les au fonds de roulement!

**M. Peters:** Je me demande . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre! Le député de Timiskaming a la parole. J'invite les députés à l'écouter.